

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31178**

### Intitulé

Coach professionnel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole de coaching de Paris	Gérant

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315p Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (organisation, gestion)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le(la) Coach(e) professionnel(le) a pour mission d'accompagner des personnes, des équipes et des organisations dans la compréhension de ce qui régit leurs modes de fonctionnement, des conditions de leur développement, de ce qui les limite, les contraint, les freine, voire les fait souffrir dans des cadres personnels ou professionnels ainsi que dans les cadres de leurs relations interpersonnelles.

Pour accompagner ses clients dans l'amélioration de leurs performances, il ou elle structure et conçoit des accompagnements adaptés pour atteindre des objectifs préalablement définis dans le contrat d'accompagnement.

En relation avec ses clients et les participants aux actions, il ou elle définit des dispositifs qui vont permettre de mobiliser les personnes coachées pour qu'elles trouvent par elles-mêmes les clefs pour débloquer des situations et les faire évoluer comme elles le souhaitent.

Ses principales activités sont les suivantes :

- Il (elle) cadre des missions de coaching, en valide les possibilités, les objectifs associés et les modalités de déroulement de la mission.
- Il (elle) sélectionne des techniques, valide des approches en fonction du programme préalablement établi.
- Il (elle) accompagne ses clients dans des prises de conscience, des apprentissages, des réflexions et des résolutions de problématiques.
- Il (elle) guide des équipes et des organisations dans la définition de référentiels communs et d'enveloppes culturelles minimales partagées.
- Il (elle) analyse des conduites de missions, mesure les impacts et analyse les conséquences de coachings individuels, d'équipes ou d'organisations.
- Il (elle) recherche des axes d'amélioration et de progression dans sa pratique professionnelle.

Les titulaires de la certification sont capables de :

- Evaluer et analyser ds demandes d'intervention en coaching pour des individus, des équipes et des organisations.
- Analyser des situations de personnes, d'équipes ou d'organisations, des motivations de démarches de coaching et des possibilités d'intervention.
- Valider des possibilités de prise en charge et d'accompagnement.
- Structurer des missions de coaching, déterminer les étapes clefs dans la réussite d'une conduite du changement.
- Guider des participants dans des séances ou des ateliers de coaching.
- Effectuer des bilans des séances de coaching, de missions d'accompagnement d'équipes et accompagner des organisations dans la mise en oeuvre de l'intelligence collective.
- Analyser leur pratique de coach professionnel et rechercher des axes d'amélioration et de progression dans leur pratique.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le (la) coach professionnel(le) exerce son activité soit :

- sous statut d'indépendant,
- en cabinet,
- en entreprise.

Il ou elle exerce dans :

Toutes grandes entreprises nationales ou multinationales,

La fonction publique,

Les cabinets de coaching et de conseil,

Les associations, écoles, fondations...

Et dans tous les secteurs d'activité.

Type emplois accessibles :

- Coach(e) professionnel(e)
- Coach(e) individuel(le)
- Coach(e) d'équipe
- Coach(e) d'organisation
- Coach(e) professionnel(le) individuel(le), d'équipe et d'organisation
- Consultant(e) coach(e)
- Consultant(e) en développement personnel
- Consultant(e) en développement des compétences
- Manager coach(e).

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composantes de la certification :**

La certification peut être globale ou partielle (par blocs de compétences décrits ci-dessous). Pour obtenir la totalité de la certification, le candidat doit se voir valider par le jury de la délivrance globale du titre, l'ensemble des blocs de compétences. Aucun bloc de compétences n'est optionnel.

En cas de validation partielle par le jury de VAE, le candidat peut obtenir les compétences qui lui manquent en acquérant un bloc de compétences.

Chaque bloc de compétences est certifié. Il donne lieu à une évaluation et une validation.

L'intitulé de la certification pour un bloc correspond à l'intitulé du bloc.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31178 - Analyser des demandes de coachings, analyser des besoins et des problématiques de clients	<p><b>Descriptif :</b> Observation d'un coaching en direct et échanges sur l'analyse de la demande réalisée</p> <p><b>Compétences évaluées :</b> Analyser des demandes de coaching, étudier des situations de personnes, analyser des problématiques d'organisations, étudier des problèmes de management et de fonctionnement d'équipes, retracer des historiques de relations et de situations, évaluer des motivations de clients, valider des possibilités d'accompagnement en coaching, définir le cadre d'accompagnements en coaching.</p> <p><b>Modalité de certification :</b> Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétence.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31178 - Réaliser une séance de coaching avec un client	<p><b>Descriptif :</b> Observation d'une séance de coaching en direct et échange sur les modalités d'intervention retenues</p> <p><b>Compétences évaluées :</b> Préparer des séances de coaching, sélectionner des approches et des techniques, préparer le matériel nécessaire et travailler les mises en situation, guider des participants lors de séances de coaching, gérer le temps et la progression en fonction des objectifs, accompagner et gérer des réactions de participants à des séances de coaching, réaliser des bilans de fin de séances, donner de la perspective à l'issue de séance de coaching.</p> <p><b>Modalité de certification :</b> Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétence.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31178 - Mesurer et analyser des impacts de coaching sur des individus, des équipes et des organisations et progresser dans sa pratique professionnelle	<p><b>Descriptif :</b> Rédaction et présentation d'un mémoire d'analyse de sa pratique du coaching avec des individus, des équipes ou des organisations</p> <p><b>Compétences évaluées :</b> Analyser des déroulements de coaching et d'accompagnement, analyser des progressions d'individus, d'équipes, d'organisations, mesurer des impacts de coaching pour des clients, analyser les éléments déclencheurs de progressions et d'évolutions de participants, rechercher de nouvelles, approches, techniques de coaching, utiliser la supervision pour progresser dans sa pratique de coach professionnel.</p> <p><b>Modalité de certification :</b> Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétence.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31178 - Établir un contrat d'intervention de coaching, pour une problématique individuelle, d'équipe ou d'organisation	<p><b>Descriptif :</b> Observation d'un coaching en direct et échanges sur l'établissement du contrat d'intervention</p> <p><b>Compétences évaluées :</b> Structurer des missions de coaching, guider des séances d'identification et de prise de conscience des enjeux de coaching, accompagner des prises de consciences de modes et de cadres de fonctionnement, préciser des objectifs de missions de coaching, valider des conditions de réussite de coachings individuels, d'équipes et d'organisations, sélectionner des techniques adaptées à des missions, valider des cadres communs de références pour des missions</p> <p><b>Modalité de certification :</b> Un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat.e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétence.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUIQUIN		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (membres du collège employeur et membres du collège employé) + le directeur de l'Ecole de Coaching de Paris.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X	5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury (membres du collège employeur et membres du collège employé) + le directeur de l'Ecole de Coaching de Paris.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel" avec effet du 17 janvier 2014, jusqu'au 07 août 2021.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.ecole-coaching-paris.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Ecole de coaching de Paris : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

Ecole de Coaching de Paris

9 rue des Perchamps

75016 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Ecole de Coaching de Paris - 9 rue des Perchamps - 75016 Paris

**Historique de la certification :**